



**Fédération Nationale de l'Enseignement , de la Culture
et de la Formation Professionnelle FORCE OUVRIERE**

- Coordination des sections fédérales de l'Académie de Montpellier -

**UD FO – Maison des syndicats
474 allée Henri II de Montmorency 34000 Montpellier
Tel : 06 87 84 96 02
Mail : fnecfp-fo.acamontp@orange.fr**

Madame la Directrice Académique,
Mesdames et Messieurs membres du CSA départemental,

En préambule, nous tenons à exprimer notre soulagement après l'accord de cessez-le-feu à Gaza, même s'il reste très précaire, dans une situation où de nombreuses institutions internationales ont dénoncé ce que la Cour de justice internationale qualifie de génocide perpétré contre la population civile palestinienne. La FNEC FP-FO refuse l'escalade guerrière dans tous les pays en conflit et réaffirme son exigence d'un cessez-le-feu immédiat et permanent, du retour de tous les otages et de l'arrêt des livraisons d'armes. Notre fédération continuera à exprimer son soutien envers tous ceux qui militent pour ces revendications.

Alors que l'École publique manque de tout, le budget d'austérité sans précédent que le premier ministre Bayrou vient d'imposer par 49.3 consacre la dégradation des conditions de travail des personnels et des conditions d'apprentissage des élèves.

La décision d'abandon des 2 jours de carence supplémentaires pour les fonctionnaires ne peut être considérée comme une avancée tant la motivation pour la justifier par l'ancien ministre Kasbarian était indigente, injuste et stigmatisante. En réalité, on a simplement évité un recul des droits. Les fonctionnaires continuent d'avoir un jour sec de carence, non compensé, contrairement à ce qui se pratique dans l'écrasante majorité des entreprises du privé.

Baisser le salaire des agents malades de 10% et maintenir un jour de carence, c'est une attaque inacceptable contre leurs droits et leur santé. Les difficultés financières vont s'ajouter à la maladie. C'est la double peine. Cette mesure remet en cause le principe fondamental de la protection sociale des malades. Elle s'ajoute à l'indignation massive déclenchée par l'imposition à coup de 49.3 encore de l'odieuse réforme des retraites Macron Borne. Dans le conclave, M Bayrou veut associer les organisations syndicales soit au maintien de cette contre-réforme, soit au retour d'une réforme par capitalisation. Il n'y a donc pour les salariés rien à y gagner et tout à y perdre. FO réaffirme son exigence d'abrogation de la réforme des retraites Macron-Borne.

Cette baisse du salaire des agents malades est particulièrement cynique car la principale responsable de la dégradation de la santé des agents, c'est la politique menée par les gouvernements successifs de suppressions de postes et de contre-réformes qui détruisent les services publics, ainsi que l'absence de médecine du travail dans l'Education Nationale.

Pour la FNEC FP-FO, l'acte 2 de l'École Inclusive et la fermeture des ESMS amplifient la destruction de l'enseignement spécialisé au prétexte de la loi Montchamp qui est utilisée pour faire des économies sur le dos des élèves les plus vulnérables, avec pour corollaire une spectaculaire atteinte à la santé physique et mentale des personnels dont les centaines de fiches SST sont le reflet sans appel.

M Bayrou déclare renoncer aux 4.000 suppressions de postes mais le Sénat a retoqué cette annonce. Il justifie les suppressions de postes par les difficultés à recruter. Mais de qui se moque-t-il ? N'est-ce pas largement dû au gel du point d'indice décidé par le président Macron malgré l'inflation galopante, aux suppressions de postes, à l'accumulation des mesures attaquant le statut et les missions des personnels?

Nous n'oublions pas qu'un rapport de l'inspection générale de l'éducation, du sport et de la

recherche (IGESR), préconise la fermeture de près de 2 000 écoles afin de récupérer pratiquement 5 000 postes d'enseignants !

La ministre Borne annonce aussi la création de 2 000 postes d'AESH, qui était déjà prévus par le gouvernement Barnier. Déjà, de son propre aveu, tous les postes ne sont pas pourvus, situation que l'administration reconnaît dans notre département également. Chacun sait que les candidatures manquent tant les salaires sont bas et les conditions de travail dégradées. Plus que jamais, la FNEC FP-FO revendique un statut de fonctionnaire de catégorie B avec un temps complet pour 24h d'accompagnement et l'abandon des PIAL et des PAS.

La situation dans les écoles est intenable. Allez vous refuser de le voir, à l'instar de la ministre Borne tournant le dos aux enseignants de Mayotte ?

Même si notre département n'est pas contraint de rendre des postes au ministère, la dotation indigente de 5 postes seulement vous conduit à ce projet de carte scolaire où vous « déshabillez Pierre pour habiller Paul ». Mais au passage dans ce projet, avec 55 ouvertures pour 71 fermetures, ce sont 16 classes supplémentaires que vous voulez fermer.

La baisse minimale des effectifs, - 518 élèves dans l'Hérault, n'est qu'un prétexte utilisé pour fermer qui ne trompe personne.

Aucun poste de remplaçant malgré la priorité nationale et académique affichée et alors qu'ils manquent chaque jour : 20% des absences ne sont pas remplacées a déclaré le ministère au CSA du 17 janvier. Non, une épidémie de grippe ne crée pas le manque de remplaçant, ce manque est structurel. Il faut des postes pour les remplaçants et pour baisser les effectifs dans les classes. Plus de 35% des écoles subissant une fermeture auront un effectif moyen de plus de 25 élèves par classe. Nous dénonçons la manœuvre qui consiste à se défausser avec un taux d'encadrement fictif puisqu'il est calculé avec les classes dédoublées et celles qui sont plafonnées.

Comme on pouvait s'y attendre c'est en zone rurale que les fermetures pleuvent, malgré la priorité affichée par le ministère et le rectorat d'accompagnement de ces territoires.

Il faut des postes spécialisés pour prendre en charge les élèves à besoin particulier; et au lieu de cela, la ministre poursuit l'acte 2 de l'École inclusive avec le déploiement des PAS qui aggravent la logique des PIAL (100 postes seraient prévus à cet effet) et l'externalisation des établissements sociaux et médico-sociaux.

Un récent rapport de la Cour des comptes constate que « l'AESH est devenu la première solution des MDPH et de l'École pour répondre aux besoins des élèves » et préconise de « revoir la situation actuelle qui est marquée par un recours prépondérant à l'accompagnement ».

La FNEC-FP-FO a bien compris l'objectif des PAS, il est d'ailleurs le même partout : faire sortir un maximum d'élèves du champ du handicap et donc de baisser le nombre d'élèves notifiés par la MDPH. L'Éducation nationale se substitue donc à la MDPH pour décider des besoins et les adapter au manque de personnel alors que les besoins en ESMS sont immenses! Il s'agit ainsi, avec le démantèlement des IME et ITEP, d'amplifier les économies budgétaires sur le dos des élèves les plus fragiles et sur les personnels.

La FNEC FP-FO défend résolument le droit pour tous les élèves de pouvoir bénéficier d'un enseignement adapté. Elle défend l'enseignement spécialisé, ses postes, ses classes et ses établissements sociaux et médico-sociaux.

Concernant l'ASH et autres postes spécifiques, aucune création de poste RASED ni UPE2A, et seulement 4 ouvertures d'Ulis et d'unités autisme alors que des centaines d'élèves attendent d'en bénéficier. Par contre ce projet prévoit 5 postes d'enseignant référent numérique, en pleine pénurie d'enseignants devant élèves ! Ce n'est même pas justifiable par les priorités affichées.

Au regard du taux de pauvreté de notre département parmi les plus élevés, des conséquences des non-remplacements, des conditions inacceptables de scolarisation de nombreux élèves en situation de handicap, non seulement aucune fermeture ne devrait être envisagée, mais ce sont des dizaines de classes et de postes qu'il faudrait ouvrir pour rétablir des conditions de

scolarisation acceptables.

Dans vos diaporamas, vous mettez en avant les chiffres qui vous arrangent, mais vous refusez systématiquement de nous répondre lorsque nous vous demandons combien d'élèves notifiés sont privés de places en ESMS. Ces chiffres sont donnés dans d'autres départements, pourquoi les cacher dans l'Hérault ? Autre chiffre que vous ne donnez jamais : combien de fermetures de classes dans l'enseignement privé sous contrat ?

La FNEC FP-FO rappelle que la plus grave des atteintes à la Laïcité pourtant jamais signalée subsiste depuis 67 ans que des milliards de fonds publics sont détournés de l'Enseignement public et laïque pour financer des établissements privés à 90% confessionnels.

Nous tenons à rappeler notre opposition aux évaluations d'écoles qui exposent les personnels à de multiples risques psycho-sociaux. Reçus en audience le 16 janvier dernier par monsieur le DRH, nous prenons acte qu'il nous a été confirmé que les évaluations d'écoles et des établissements ne font pas partie des obligations de service. Y participer est donc facultatif pour les personnels. La FNEC FP FO demande le strict respect du volontariat des équipes.

Dans cette situation générale particulièrement préoccupante, la FNEC FP-FO maintient toutes ses revendications :

- Annulation des suppressions de postes et création de tous les postes statutaires nécessaires !
- Abandon de l'acte 2 de l'école inclusive !
- Un statut de fonctionnaire et un vrai salaire pour les AESH, des recrutements d'AESH à hauteur des besoins !
- Augmentation des salaires et du point d'indice : 10% tout de suite !
- Abandon des contre-réformes !
- Abrogation de la réforme des retraites Macron-Borne !
- Retrait de toutes les mesures qui détruisent l'École publique !

Je vous remercie pour votre attention